Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ETATS-UNIS – Suite de l’affaire Starlink

Par

Publié le 08/03/2002

Suite à une plainte des consommateurs, le juge fédéral américain James Moran vient de rendre son verdict : plusieurs grands groupes agroalimentaires, à l’instar de Kraft Foods, Mission Foods, Kellogg et Azteca Foods, sont condamnés à payer une amende de 9 millions de dollars pour avoir vendu des produits contenant des traces de maïs Starlink génétiquement modifié, interdit à l’alimentation humaine, car potentiellement allergène (cf. dossier Inf’OGM n°18). Aventis Cropscience, qui a mis au point le Starlink, et Garst Seed, responsable d’avoir commercialisé les semences, sont aussi poursuivis. Les exploitants agricoles réclament également des dommages et intérêts sur la baisse des exportations et des prix du maïs imputables au scandale.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-suite-de-laffaire-starlink/